

Nous, 31 enseignants réunis le 22 mars 2019 à l'initiative du SNUDI-FO, syndiqués au SNUDI FO, au SNUIPP et non syndiqués, nous avons pris connaissance :

- de la loi Blanquer avec la création des EPSE qui suppriment les directeurs d'école et des écoles, programment la disparition de l'école maternelle ;
- des nouvelles règles du mouvement qui bouleversent le barème départemental et affectent à TD sur un poste pas forcément réellement choisi ;
- du projet de réforme des retraites qui liquide les 42 régimes spéciaux dont notre Code des pensions.

Tout est lié !

Nous n'en voulons pas !

La destruction de notre statut de fonctionnaires d'état ouvre la voie à la privatisation de l'école et à notre transfert aux collectivités territoriales

- Abandon du projet de loi Blanquer !
- Maintien du Code des pensions civiles et militaires et des 42 régimes spéciaux !
- Abrogation de la note ministérielle et du memento mouvement !

Les enseignants ont fait grève le 19 mars avec l'ensemble des fonctionnaires, la mobilisation était massive à Marseille.

Nous estimons que ce qui est à l'ordre du jour, c'est la grève, la vraie grève pour faire reculer le gouvernement, pour obtenir le retrait de ces réformes et que cela ne passera pas par les journées d'action à répétition.

Nous communiquons cette motion aux écoles de notre commune, de notre circonscription et aux parents d'élèves délégués qui sont venus assister à cette réunion.

Nous appelons les enseignants à se réunir dans leur école pour en discuter, se mettre d'accord sur leurs cahiers de revendications et les moyens à mettre en œuvre pour les obtenir et à informer les parents d'élèves.

Nous les invitons à élire leurs délégués dans la perspective d'une assemblée de délégués d'écoles mandatés sur leurs revendications et avec les organisations syndicales, pour préparer la grève jusqu'au retrait.

Adopté à l'unanimité

31 POUR

0 CONTRE

0 NPPV